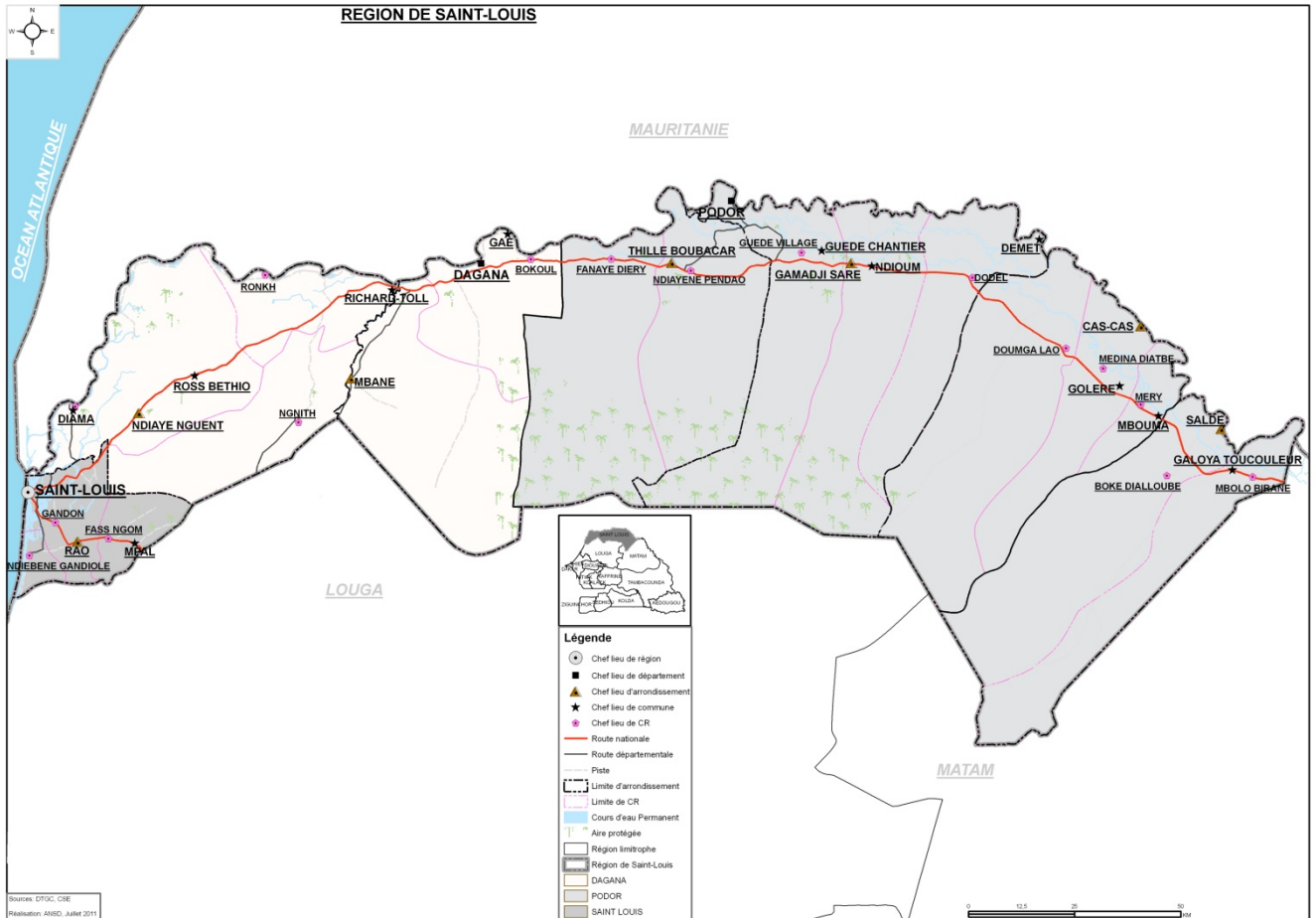


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2013**

Avril 2015

VIII ACTION SOCIALE

Introduction

Le Service Régional de l'Action Sociale coordonne et met en œuvre la politique d'action sociale dans la région. Il s'appuie sur des services départementaux qui constituent à la fois les centres de promotion et de réinsertion sociale, les centres sociaux privés les villages de reclassement social (VRS).

La structure a pour principale mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion économique et sociale des couches sociales défavorisées. Il est chargé de veiller à l'application de la politique d'action sociale définie par les pouvoirs publics.

Durant cette année 2013, les services de l'Action Sociale de la Région de Saint-Louis ont développé plusieurs activités que sont :

- Superviser et coordonner l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de l'Action Sociale et de la solidarité Nationale (Centres de promotion et de réinsertion sociale, centres sociaux privés) ;
- Conseiller les autorités administratives et les autorités locales en matière d'action sociale ;
- Assister les collectivités locales dans l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux ;
- Assurer la formation continue des intervenants en matière d'action sociale et de solidarité nationale ;
- Promouvoir toutes actions susceptibles de contribuer à l'insertion et à la réinsertion sociale des personnes en situation difficile ;
- Mettre en place une base de données relative à l'action sociale et à la solidarité nationale.

Les cibles de l'action sociale tournent autour de :

- Les personnes en situation de handicap ;
- Les enfants en situation difficile ;
- Les indigents ;
- Les veuves sans soutien ;
- Les personnes âgées sans ressources ni soutien ;
- Les daaras et talibés ;

- Les PVVIH ;
- Les sinistrés ;
- Les réfugiés.

VIII.1 Les personnes en situation de handicap

Un recensement des personnes en situation de handicap a été effectué dans tous les départements en rapport avec les principales associations des concernés. Les résultats sont présentés dans le tableau en annexe.

Ainsi, 4463 personnes en situation de handicap ont été dénombrées dont 1102 à Saint-Louis, 1104 à Dagana et 1959 à Podor.

Toujours dans le cadre de la promotion et la réinsertion sociale des personnes handicapées, certaines ont été placées en formation dans différentes structures.

Un projet de même nature est également financé à Dagana pour le compte de l'association des handicapés moteurs. Par ailleurs, un projet d'atelier de couture financé par le partenariat suit son cours à Richard Toll. Le suivi de tous ces projets a été effectué cette année. La mise en œuvre est dans l'ensemble correcte La section féminine de la fédération des organisations de personnes handicapées a reçu un financement d'un projet de couture et de teinture d'un montant de cinq millions (5.000.000) FCFA du Mouvement Citoyen dans le cadre d'un programme d'appui aux groupes vulnérables. Le suivi du projet se fera au cours de l'année 2013. Des associations des personnes handicapées ont bénéficié d'un financement.

Le partenariat s'est illustré dans la prise en charge médicale des handicapés. C'est ainsi que deux missions de consultation et de prise de mesure ont été effectuées à Saint –Louis et Dagana. Deux missions de livraison d'appareillages orthopédiques ont été également organisées dans les départements précités.

VIII.2 Les daaras et l'enfance en situation difficile

Au dernier recensement, la situation des daaras de la Région se présentait comme suit :

Tableau 8.1 : *Situation des daaras dans la région*

Département	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Dagana	115	7330
Podor	164	13470
Saint-Louis	326	24906
Région	605	45706

Source : Service Régional de l'Action Sociale

Il faut souligner une évolution positive dans la tenue de ces établissements d'éducation non conventionnelle – Daaras. Aujourd'hui, nombre de foyers religieux optent pour l'édification d'Instituts islamiques modernes qui offrent de meilleures conditions d'étude et un éventail de compétences et de savoirs plus étendus. D'autres Daaras, dits traditionnels, tentent de mettre leurs pensionnaires dans des situations meilleures pour l'apprentissage du Coran et des préceptes de l'Islam. Par conséquent, la mendicité des talibés, qui est principalement le fait de daaras saisonniers venus d'autres régions ou du milieu rural, est moins alarmante que dans certains grands centres urbains du pays. Il apparaît donc urgent d'identifier les zones pourvoyeuses et de mettre en place avec les marabouts et les collectivités locales concernés un projet pilote susceptible de freiner le flux vers la ville et encourager le retour. Une collecte et distribution d'habits aux talibés a été organisée pour une meilleure prise de conscience des conditions des enfants de la rue.

En outre, des jeunes filles mères et celles en déperdition scolaire sont formées en teinture et couture dans le centre de promotion et réinsertion sociale de Ndiollofène. De même, deux garderies d'enfants gèrent 62 enfants en situation difficile.

VIII.3 Les activités réalisées

Les principales activités tournent autour de la promotion et la réinsertion sociale, de la prophylaxie sociale, de l'encadrement et la formation et des activités de solidarité.

En matière de promotion et de réinsertion sociale, les axes d'intervention ont concerné les PVVIH, les personnes en situation de handicap et les aînés.

S'agissant des PVVIH, formation et financement des PVVIH, 20 AGR individuelles et collectives ont été financées, des lignes de crédits ont été accordés par le PRP à une organisation des PVVIH. Les bénéficiaires ont été, au préalable, formés en gestion administrative et financière par le service régional de l'action sociale.

Les activités ci-dessous ont été aussi relevées :

- Dépôts de projets de personnes handicapées pour assurer l'autonomisation et la prise en charge des handicapées ;
- Organisation d'un atelier sur le cadre régional de coordination des personnes handicapées Harmonisation de l'intervention des personnes en situation de handicap. Organisation des personnes handicapées pour la confection de projets ;
- Organisation de la Journée Nationale des Personnes Handicapées lors de la commémoration de la Journée Internationale des Personnes Handicapées pour une meilleure prise de conscience du phénomène de handicap par les autorités ;

- Appropriation de la journée par les acteurs Organisation des personnes en situation d'handicap pour une meilleure gestion des fonds octroyés par l'Etat ;
Pour ce qui est des aînés, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la promotion des aînés, quatre (4) projets ont été sélectionnés et soumis à la Direction Générale de l'Action Sociale pour financement ;
- Faciliter l'intégration des personnes âgées dans le tissu socio- économique par le renforcement des capacités, le montage d'instances sectorielles et de section départementale ;
- Recensement et placement des jeunes issus de familles vulnérables dans trois centres de formation (CRETEF, CRFP et ESUP) 15 jeunes au total placés ;
- Favoriser les conditions d'études harmonieuses des élèves et étudiants par des dons de fournitures scolaires – paiements de frais d'inscription – paiement de la formation en maintenance, en couture, en soudure pour une durée de trois ans ;
- Elaboration d'enquêtes sociales en vue de l'obtention d'un certificat d'indigence pour dépôt demande de bourses des nouveaux bacheliers de l'UGB, 62 étudiants en ont bénéficié ;
- Redynamisation des mutuelles de santé à Saint-Louis, restructuration en vue de la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU).
- Causerie et dépistage drépanocytose : 346 dépistés et orientés vers les 2 districts pour suivi ;
- Causerie et dépistage Diabète : 98 personnes dépistées et leurs connaissances approfondies sur la maladie ;
- Elaboration d'arrêtés sur la RBC au niveau de tous les départements de la région avec une meilleure connaissance des nouvelles dispositions prises pour une organisation harmonieuse des différentes fédérations.

VIII.4 Les activités de solidarité

En dehors de l'accompagnement psychosocial des couches vulnérables inhérent aux activités de tous les jours de l'Action Sociale, des actions de solidarité ont été faites tant au niveau de la prise en charge médicale qu'au niveau alimentaire et financier.

Au niveau médical, en collaboration avec les collectivités locales, la prise en charge médicale des indigents a permis de réduire la vulnérabilité de certaines couches sociales. La signature d'une convention entre l'hôpital régional de Saint-Louis et la commune de Saint-Louis continue de faciliter l'accès aux soins de santé à une bonne frange de la population nécessiteuse. Seulement, ce mécanisme de protection sociale

reste à améliorer. En effet, les lettres de garantie pour bénéficier de la prise en charge médicale gratuite pour les couches vulnérables devraient émaner du Service Régional de l'Action Sociale afin de s'assurer que les bénéficiaires en ont vraiment droit. Il faut également signaler des difficultés notées cette année pour la mise en œuvre de ce mécanisme de couverture médicale des groupes vulnérables.

Toujours dans un élan de solidarité en faveur des groupes vulnérables, la région a reçu des dons et des financements composés:

- D'une distribution de carcasses de mouton : des centaines de familles réparties dans les trois départements ont bénéficié de cette aide ;
- D'une grande quantité de dattes répartie dans les trois départements.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le service régional de l'action sociale a eu à sensibiliser les populations sur la nécessité de la collaboration avec les autorités et d'adopter des comportements responsables afin d'éviter des conflits sociaux liés à gestion de cette catastrophe. C'est ainsi que des comités de quartiers de lutte et de prévention des inondations ont été installés dans les quartiers les plus touchés. Le recensement de maisons effondrées, de lieux de culte et d'un bar dancing (Chaumière) lors du ras de marée à Guet-Ndar a été effectué, ainsi que des remises de matelas, de couvertures, de draps, de riz et d'une certaine somme d'argent de la part de la Direction Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale.

Au plan financier, Il faut noter que la plupart des collectivités locales mobilisent de très faibles ressources pour les groupes vulnérables. Elles ont dans leur budget un fonds de secours aux indigents. S'agissant des traditionnels secours logés dans les collectivités locales à travers les Fonds de dotations.

Prise en charge de l'Association régionale des personnes handicapées pour une subvention de 1.000.000 de FCFA, cela permettra des opportunités d'accès offertes aux cibles aux

Ressources productives.

Financement de 5.000.000 de FCFA pour des projets communautaires ;

-Financement de 500.000 de FCFA pour projets individuels ;

-Evaluation des treize projets financés par l'Etat- Formation en technique de montage et de gestion des projets - renouvellement des instances sectorielles et de l'instance départementale d'un montant de 4.000.000 de FCFA. ;

-Autonomisation des enfants d'anciens lépreux, par la livraison de fournitures scolaires, le paiement de la formation professionnelle, évaluation du projet agricole

financé par l'Etat, livraison de la pirogue financée par l'Etat, sensibilisation sur l'importance du respect des TDR des projets pour un coût total de 3.500.000 FCFA.

-Focus groupes avec les Personnes Atteintes de Lèpre (Pal) pour la Dahw, une subvention de 500.000 FCFA pour les Agr.

-Elaboration de la liste devant servir d'enquêtes pour l'obtention des bourses familiales. 7000 ménages vulnérables ont été recensés dont 2665 ont pu bénéficier de cette aide comme dans tout le Sénégal. La répartition au niveau régional s'établit comme suit :

Département de Dagana : 1025 ménages

Département de Saint-Louis : 520 ménages

Département de Podor : 1120 ménages.

Conclusion

Dans sa mission de veiller à la protection et à la promotion sociale des groupes vulnérables (femmes, aux personnes âgées, à celles vivant avec le VIH, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux plus démunis), le service de l'action est confrontés a plusieurs contraintes. Il s'agit de:

- la faiblesse des montants alloués ;
- des problèmes de ressources humaines et de logistiques
- l'accès difficile au crédit et du manque de fonds d'insertion sociale ;
- l'insuffisance des structures de prise en charge de l'enfance dans les Daaras ;
- la faiblesse de la prise en charge des personnes en situation de handicap, des aînés, des personnes vivant avec le VIH, des Daaras,
- la non effectivité du programme des « **Daaras modernes** » dans la région de Saint-Louis

A cet effet, il importe d'accélérer les efforts consentis jusque là en améliorant le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables et en renforçant les activités génératrices de revenus pour les handicapés. Il faut également noter le programme des bourses de sécurité familial qui est une réalité dans la région et va participer à dissiper les inégalités sociales